

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Description	Matériau	Réf. article
Verres	PS	153399

Duni déclare que cet article répond aux exigences suivantes :

- Règlement 1935/2004/CE de l'UE (cadre européen)
- Règlement 2023/2006/CE de l'UE (BPF)
- Règlement 10/2011/CE de l'UE et ses amendements (matière plastique)

Migration globale (1)

Conformément aux règlements susmentionnés, la migration globale ne doit pas dépasser 10 mg/dm² ou 60 mg/kg.

Migration spécifique (2)

L'évaluation des risques de Duni concernant le produit montre que le produit ne contient pas de monomères ou d'additifs avec des restrictions au titre de la réglementation 10/2011 et de ses amendements.

Domaine d'application

Sur la base des tests de migration et de la déclaration de conformité, le produit peut être utilisé en toute sécurité avec tous les types de boissons servies froides ou chaudes jusqu'à 90° C (remplissage à chaud au fur et à mesure du refroidissement).

En raison de la nature du produit, les boissons chaudes ne doivent pas être servies dans les verres en raison du risque de brûlure.



Conditions des tests

Les tests de migration réalisés par un institut indépendant sur le matériau de l'article ont montré que dans les conditions de tests suivants, la migration générale (voir 1.) et la migration spécifique (voir 2.) sont inférieures aux limites respectives fixées par la réglementation 10/2011.

Migration globale

<i>Acide acétique 3 %</i>	<i>2 heures à 70 °C et 10 jours à 40° C</i>
<i>Ethanol 50%</i>	<i>2 heures à 70 °C et 10 jours à 40° C</i>
<i>Huile d'olive</i>	<i>2 heures à 70 °C et 10 jours à 40° C</i>

Le rapport entre la zone de surface du contact alimentaire et le volume utilisé est de 6 dm²/kg

Aucune substance à double usage n'est présente dans le produit.

Le produit ne contient pas de barrière fonctionnelle.

Selon le document en notre possession, le taux d'amines aromatiques primaires est inférieur à 10 ppb.

Veuillez noter que Duni AB n'ajoute rien au produit.

Le présent document de conformité s'appuie sur :

- La documentation des fournisseurs
- Le test de migration globale
- La migration spécifique

Ce document a été émis par voie électronique et il est donc valable sans signature.